

DISCOURS

prononcé le 25 juillet 1904, à l'occasion du

Troisième Centenaire de la fondation de l'Athénée

par

Monsieur N. GREDT, Directeur de l'Athénée.

M. le Directeur-Général,

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

Les trois siècles qui nous séparent de la fondation du plus ancien de nos établissements d'enseignement moyen sont remplis par une activité féconde et ininterrompue au service du pays. Dans la sereine et vivifiante atmosphère que l'étude des lettres et des sciences y répandait autour des générations qui s'y succédèrent, ne pouvaient prendre naissance que de généreuses ambitions et de nobles enthousiasmes. Tant que dura l'ancien régime, les fils de la noblesse venaient s'y rendre dignes des carrières que leur ouvraient des privilèges destinés à disparaître, pendant que les enfants du peuple y apprenaient à s'élever aux honneurs et aux récompenses que l'humanité, à aucune époque, n'a refusés aux consciencieux efforts. Les temps nouveaux ont profondément modifié la société; avec des programmes appropriés à leurs besoins, l'établissement, dont nous célébrons aujourd'hui le troisième centenaire, continue de donner, pour toutes les carrières, d'utiles serviteurs à la patrie.

Arrêtons-nous un instant pour mesurer les étapes parcourues, et dire les justes espérances qu'elles nous font concevoir.

Vers la fin du 16^e siècle, le pays de Luxembourg, titré seulement de duché, bien qu'il fût beaucoup plus étendu que le Grand-Duché actuel, était loin d'offrir à la jeunesse désireuse de s'instruire cette heureuse variété d'écoles secondaires que les pouvoirs publics mettent de nos jours à sa disposition. Les Jésuites, à ce moment-là, déployèrent dans l'éducation une expérience consommée. Les maîtres auxquels l'ordre, fondé en 1534 par saint Ignace de Loyola, confiait l'enseignement dans les nombreux collèges qu'il possédait aux Pays-Bas et ailleurs, renonçant à toutes les passions qui font battre le cœur de l'homme pour ne garder, comme on l'a dit, que celle de la pédagogie, prodiguèrent les trésors de l'antiquité retrouvée aux fortes générations dont s'enorgueillit le 16^e siècle finissant. Partout on vantait l'habileté avec laquelle ils appliquèrent les méthodes nouvelles, que la Renaissance avait substituées à la scolastique et dont nous conservons encore les précieuses traditions. Appelés par les souverains du pays, soutenus par les sympathies et les générosités de la noblesse, vénérés par toute la population, les Pères de la Compagnie de Jésus ouvrirent le collège de Luxembourg le 1^{er} octobre 1603. Un de nos plus éminents prédécesseurs, l'ancien directeur Muller, ressuscitant, dans une ingénieuse fiction, le glorieux tableau de la fête d'inauguration, nous montre le comte de Mansfeld, entouré des membres du conseil provincial et du magistrat de la ville, «devant sa tête martiale,

que quatre-vingt-six ans avaient blanchie,*) pour souhaiter au collège, dont la fondation avait coûté de longues années d'efforts, un rapide et fructueux développement.

Les vœux patriotiques du preux chevalier, dont les Luxembourgeois n'ont jamais désappris à prononcer le nom avec une pieuse vénération, ne tardèrent pas à se réaliser. Le *Commentarius de origine et gestis Collegii Societatis Jesu Luxemburgensis*, dont nous devons de connaître le texte à l'obligeance si méritoire du R. P. van Meurs de la Compagnie de Jésus, nous montre, après les efforts qu'avait coûtés la fondation du collège, comment aux trois classes de grammaire, ouvertes la première année, vinrent s'ajouter sans retard dès 1604 et 1605, les classes d'humanités et de rhétorique. Le cours bisannuel de philosophie, qui devait les couronner ne fut établi qu'en 1686, sous la domination française. Sauf quelques courtes interruptions, amenées par la situation politique du pays, nous avons continué à jouir de ses bienfaits jusqu'à nos jours.

Les fortes études qu'on faisait au collège de Luxembourg en portèrent la réputation bien au-delà des limites étroites de notre patrie. Ses nombreux élèves se recrutaient non seulement dans les différentes parties de notre pays, mais aussi à l'étranger. Sans doute ils étaient attirés, comme autrefois à l'école monacale d'Altmünster, par l'avantage d'apprendre en même temps les langues allemande et française. Mais on peut croire que cette perspective ne fut pas seule à déterminer leur choix à une époque où la domination des langues anciennes, du latin surtout, était pour ainsi dire exclusive et primait toutes les préoccupations.

Par la haute idée qu'ils se faisaient de la dignité et des devoirs de l'éducation, par le dévouement qu'ils mettaient à en remplir toute les obligations, par leur zèle à corriger la routine classique par de sages innovations, par cette active sollicitude qui n'abandonnait jamais l'élève à lui-même et s'étendait à tous les détails de la vie scolaire, les Jésuites réalisèrent chez nous tout le bien qu'il est donné d'accomplir à des hommes qui oublient leur propre gloire en travaillant pour la gloire de Dieu et l'utilité du prochain. La «*Ratio studiorum*», où l'on est étonné de retrouver, en l'étudiant, tant de sages directions prônées de nos jours comme des nouveautés, resta le règlement d'études de notre collège jusqu'au jour où des causes étrangères à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse firent décréter dans tous les pays qui, avec le duché de Luxembourg, composaient la monarchie autrichienne, la suppression des Jésuites. Des prêtres séculiers, formés à l'université de Louvain, recueillirent leur héritage. Le mouvement littéraire et philosophique, inauguré en France et en Allemagne au 17^e siècle et continué au 18^e, avait fini par briser le moule traditionnel qui servit à façonner l'âme des jeunes générations. Les langues modernes et les sciences reçurent définitivement droit de cité dans les programmes d'études et leur donnèrent ce qui leur manquait pour répondre aux besoins nouveaux. Ils auraient continué à s'élargir par la force des choses, par l'effet même des progrès du temps. Ils constituèrent une opportune révolution dans le domaine de l'enseignement; ils furent emportés à leur tour par la révolution politique qui, à la fin du 18^e siècle, renversa dans son irrésistible et sanglant tourbillon, toutes les institutions du passé.

En 1795, le sort des armes livra notre pays à la France. Dans le bouleversement universel, qui l'avait couverte de ruines, toutes les maisons d'éducation avaient disparu. Les écoles centrales créées par la Convention, organisées par le Directoire, n'offraient à la jeunesse que des cours publics, où était donné un enseignement presque exclusivement scientifique ou professionnel. Celle de Luxembourg ne réussit pas à gagner la confiance des familles et ne fit que végéter, jusqu'au moment où le premier consul, venant au

*) Discours prononcé par le directeur Muller le 21 août 1853, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves de l'Athénée.

secours, comme il le disait lui-même, d'une société en poussière, rétablit les anciens collèges sous des formes appropriées aux besoins nouveaux. Ce qui constitua le trait distinctif de l'arrêté de 1802, c'est l'égalité qu'il établit entre les lettres et les sciences en les plaçant sur la même ligne. Cette réunion ne sera pas toujours respectée, un divorce aussi nuisible aux unes qu'aux autres les séparera parfois encore. Même après le règlement général du 19 février 1817, il se trouvera parmi nous des voix isolées qui voudraient voir reporter les sciences dans la classe de philosophie.

C'est qu'en éducation, comme partout ailleurs, les théories absolues, si dangereuses dans la pratique, gardent souvent de passionnés défenseurs, qui oublient que les sociétés se transforment continuellement et que l'éducation, pour rester profitable, doit tenir compte de ces transformations. Si l'on eût dit aux moines du 12^e siècle qu'on renoncerait un jour aux principes immuables des anciennes écoles ainsi qu'aux subtilités de la scolastique, ils auraient souri de pitié; si l'on eût dit aux fanatiques de la Renaissance et aux prestigieux latinistes du 16^e et du 17^e siècle que les privilèges des langues anciennes seraient un jour battus en brèche par la redoutable concurrence que leur feraient les langues modernes et les sciences, ils auraient traité de chimériques de si invraisemblables appréhensions.

Elles se sont néanmoins réalisées. Le développement progressif du commerce et de l'industrie, la concurrence illimitée qui se produit dans toutes les branches de l'activité humaine, la transformation de la vie moderne par les découvertes scientifiques, la rapidité même de cette transformation imposaient tous les jours de nouvelles modifications et de nouveaux accroissements aux plans d'études de l'enseignement secondaire. La variété des connaissances que prescrivait les nouveaux programmes devint telle qu'il fut impossible à une seule tête de les embrasser. Les voix les plus autorisées réclamaient la division des études. Après quelques tentatives, condamnées à rester infructueuses, parce qu'elles étaient incomplètes, la loi de 1848 donna enfin satisfaction aux vœux qui se manifestaient avec une rare unanimité, en créant, au sein de l'Athénée, une section industrielle à côté de la section gymnasiale et parallèlement avec elle. Les élèves, dans chacun de ces établissements, trouvaient, à côté de connaissances particulières exigées dans les carrières auxquelles ils se destinaient, les connaissances générales nécessaires à tout homme bien élevé. Les principes généraux qui devaient présider à l'organisation de ces deux types d'enseignement moyens avaient été faciles à établir; les difficultés se présentèrent en nombre, dès qu'il s'agissait de passer à l'exécution et de composer les programmes adaptés aux besoins de chacun. Les modifications partielles réclamées par l'opinion et introduites successivement pour la satisfaire, se trouvaient souvent remises en question le lendemain et exposées à des critiques qu'il était impossible d'attribuer à la seule malveillance. Enfin la loi du 28 mars 1892 sépara complètement le gymnase de l'école industrielle, et les sages réformes dont elles fut l'aboutissement ou le signal, améliorant le régime de nos études secondaires en le simplifiant et en le conformant aux exigences modernes, mirent le gymnase et l'école industrielle en état de réaliser plus complètement la mission assignée à chacun de ces établissements.

L'enseignement moyen a-t-il enfin trouvé cette constitution définitive qui le met à l'abri de nouveaux changements? Un coup d'œil jeté sur les transformations économiques et sociales qui se multiplient autour de nous suffit à nous convaincre que le moment si vivement souhaité de cette halte bienfaisante n'est pas encore venu. Les exigences croissent à mesure que les découvertes nouvelles étendent le champ de nos connaissances. Les programmes s'enflent jusqu'à charger démesurément les forces de la jeunesse. Une impérieuse nécessité commande de les alléger en diversifiant les voies qui conduisent les jeunes gens à l'entrée des carrières qu'ils se proposent d'embrasser. L'école industrielle, en se séparant en

deux sections, la section commerciale et la section industrielle proprement dite, a réussi à donner satisfaction à tous les besoins de sa clientèle. La diversité des carrières auxquelles prépare le gymnase, n'est pas moins grande, et il ne possède, pour y conduire ses élèves, qu'une série d'études. Monsieur le directeur général Mongenast, dont les premières réformes ont rendu nos méthodes plus pratiques, plus vivantes et partant plus efficaces, après avoir introduit tant d'activité et de progrès dans le domaine du haut enseignement, se préoccupe d'augmenter au gymnase aussi l'utilité du long apprentissage de la jeunesse, en lui offrant, au sein même de cet établissement, par une judicieuse application du principe de la bifurcation, des voies différentes, selon la nature et les besoins des carrières qui s'ouvrent devant elle.

Cette spécialisation des études sera particulièrement bienfaisante aux cours supérieurs. Le bénéfice de la durée ne leur manque pas, puisqu'ils atteindront prochainement leur centenaire. Il ne peut plus être question de les supprimer, puisque la spécialisation progressive de l'enseignement universitaire en conseille le maintien à un moment où les pays qui nous environnent organisent ou recommandent des institutions semblables. Si la réforme que la marche du temps nous invite à réaliser, obtient la sanction du pouvoir législatif, elle permettra de mieux tirer parti à l'avenir des forces vives de la jeunesse. Le corps professoral sera, nous n'en doutons pas, à la hauteur de la nouvelle mission qui lui incombera. Jamais il n'a pris une part plus active à la production scientifique du pays. Les programmes annuels de nos trois gymnases et de nos deux écoles industrielles, les bulletins périodiques de notre Institut national prouvent qu'il sent le prix des recherches scientifiques et qu'il possède les connaissances et la méthode qu'il faut pour y réussir. Une ère nouvelle s'ouvre pour nos études secondaires, et la reconnaissance du pays ne la sépare pas du nom de l'homme qui a bien voulu présider cette fête célébrée en leur honneur et qui depuis vingt ans qu'il les dirige n'a eu d'autre souci que de les mettre à la hauteur des importantes fonctions publiques auxquelles elles doivent préparer.

C'est ainsi qu'au moment de célébrer le troisième centenaire de l'athénée de Luxembourg, rien ne vient troubler nos légitimes espérances. Après un passé dont nous pouvons être fiers, les perspectives qui s'ouvrent sur l'avenir sont faites pour nous rassurer. Si nous reportons notre pensée vers le bien que trois siècles de longs et sincères efforts ont réalisé, dans l'intérêt de la patrie, notre reconnaissance émue s'adresse à tous ces dévouements qui se sont dépensés sans compter et qui entretiennent dans les âmes ces fortes vertus qui seules grandissent les nations. Le bien que fait le maître de la jeunesse est un bien anonyme. Mais les personnes ont beau changer, le dévouement reste le même, uniquement préoccupé à éveiller l'esprit scientifique dans les générations qui montent, à tourner leur idéal vers les aspirations et les jouissances supérieures, afin qu'elles restent dignes de leurs aînées par le zèle du bien public, l'amour de la religion et l'inébranlable attachement au culte de la pensée. Un de nos maîtres les plus appréciés, Monsieur van Werveke, dont un si grand nombre de belles études ont fait avantageusement connaître la science luxembourgeoise à l'étranger comme dans le pays même, nous a montré, dans des pages d'une simplicité éloquente, cette phalange de savants luxembourgeois dont les noms restent glorieusement inscrits dans les fastes des universités les plus célèbres. Gardons précieusement le dépôt sacré de ces grands souvenirs. Continuons l'œuvre féconde de nos devanciers; travaillons à augmenter le patrimoine de gloire dont le brillant éclat illumine aujourd'hui la sainte image de la Patrie, afin que nous laissions aussi de nous des souvenirs qui dans trois cents ans soient dignes d'être rappelés dans une fête séculaire.